



PLOUVORN INFOS

MARS 2014 - N° 272

ETAT CIVIL NAISSANCES :

Léo CANTIN, 6 rue des Oliviers.
Romane CHARLÈS, rue du Château d'Eau.

DECES :

Thérèse ROUË, Résidence St Roch, 87 ans
Joël KEROUANTON, 1 rue de Pen ar Valy, 60 ans.

Messes pour mars :

Samedi 1er mars
18h00 à Plouzévéde
Dimanche 2 mars
10h45 à Plouvorn
Samedi 8 mars
18h00 à Plouzévéde
Dimanche 9 mars
10h30 à Landivisiau,
messe en Doyenneté 1er Carême
Samedi 15 mars
18h00 à Plouzévéde
Dimanche 16 mars
10h45 à Plouvorn
Samedi 22 mars
18h00 à Plouzévéde
Dimanche 23 mars
10h45 à St Vougay
Samedi 29 mars
18h00 à Plouzévéde
Dimanche 30 mars
10h45 à Trézilidé

Presbytère de Plouzévéde
Contact : 02.98.69.98.40

DECHETTERIE

BESMEN PLOUGOURVEST

Horaires d'hiver

du 01/10 au 31/03

Lundi et samedi,

de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h00

Mercredi et vendredi :
de 13h30 à 18h00.

Réunion du Conseil Municipal du 24 février 2014

Les élus approuvent le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 27 janvier 2014. **Etat sanitaire de la tour de la Chapelle de Lambader** : Monsieur Piotr Candio, architecte, est intervenu pour rendre compte de l'état sanitaire du clocher de la chapelle Notre Dame de Lambader. Une consultation va être lancée pour assurer les travaux de réfection. La société Socotec est missionnée pour assurer la coordination Sécurité-Protection-Santé durant les travaux, pour un coût de 1 525 € HT. **Cimetière** : Les élus décident l'acquisition d'un logiciel informatique et le contrat de maintenance correspondant auprès de la société Gescime pour gérer les concessions et engager la procédure concernant celles en état d'abandon. **Recensement 2014** : Le recensement effectué en ce début d'année donne les résultats suivants : 1284 logements sont répertoriés sur la commune pour 1231 lors du recensement de 2009. 2729 habitants sont comptabilisés auxquels seront ajoutées les populations dites « comptées à part » comprenant les étudiants, militaires, hospitalisés, ..., pour un total dépassant certainement les 2 900 habitants sur la Commune. **Locaux des services techniques** : Des rayonnages à palettes sont commandés auprès de l'entreprise Rubion de Plouigneau pour 3 072 € HT. **Z.A de Trievin** : Les élus acceptent la vente du terrain occupé dans la zone artisanale de Trievin par la société Tecnofirm. **Rue de Messinou** : L'étude sur l'effacement des réseaux basse tension, Télécom et d'éclairage public donne une estimation de 97 857 € revenant à la Commune, à laquelle sera déduite le fonds d'aide. **Plan de déboisement et reboisement sur plusieurs sites sur la commune** : Suite aux intempéries, plusieurs arbres sur la commune sont tombés ou menacent de tomber. Après avis et conseils de spécialistes, une consultation a été lancée pour s'occuper de l'abattage de peupliers, hêtres, résineux et autres feuillus sur les sites du plan d'eau, du placître de la chapelle de Lambader, à Lanorgant, Keroignant et Troërin. Les entreprises Gilbert Rolland de Plouvorn et Dantec de Plouédern sont missionnées pour assurer l'abattage, le broyage des branches et souches, l'élagage, le nettoyage des chantiers. A suivre, un plan de boisement sera défini avec la plantation d'essences locales. **Compte-rendu des Commissions** : Des chiffrages d'opérations seront proposés au budget.

Elections Municipales des 23 et 30 mars 2014 : Les dimanches 23 et 30 mars 2014 seront élus **23 conseillers municipaux**. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal. En même temps seront élus pour la première fois **3 conseillers communautaires**, représentant notre commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous voterez pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer. **Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et ne sera pas comptabilisé dans les suffrages exprimés.** Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais **présenter impérativement une pièce d'identité** le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Prochaine réunion du Conseil : jeudi 13 mars 2014.

TRANSPORT EN COMMUN

Lancement de la navette gare le lundi 3 Mars! La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, en partenariat avec la ville de Landivisiau et le Conseil Général, lance *le lundi 3 Mars* la navette gare. Cette navette gare relie les 2 gares routière et ferroviaire en passant par les quartiers de Landivisiau. Le but est d'encourager l'utilisation des transports en commun pour rejoindre la gare de Landivisiau. **RAPPEL LIGNES PEN AR BED** : Le Réseau Penn-ar-Bed, dont l'exploitation est confiée à des transporteurs privés, par délégation de service public, est constitué d'un réseau de lignes régulières fonctionnant toute l'année et de lignes scolaires à destination des collèges et lycées. Le réseau relie plusieurs communes de la Communauté de Communes, ce réseau est ouvert à tous. 2 lignes régulières existent 80A (Landivisiau-Sizun) et 80B (Landivisiau-Plouzévéde). **La ligne 80B passe par le bourg de Plouvorn (l'arrêt se situe au niveau du parking de la Mairie et du parking du Shopi).** **Combien coûte ce service ?** Les tarifs appliqués, réductions et abonnements sont les mêmes que ceux du réseau Penn-ar-bed : 2 € en plein tarif, 1€50 pour les moins de 25 ans et étudiant, 0.75 € pour les personnes bénéficiant d'une aide à la mobilité. Les cartes d'abonnements au réseau Penn-ar-Bed sont également utilisables. Le site Internet du Conseil Général www.viaoo29.fr. Les horaires sont téléchargeables sur ce même site ou N° azur 0 810 810 029

CCPL : un mois, un geste pour la planète avec le cheval Oryse

Une astuce qui permet de réduire ses déchets et de créer son engrais pour le jardin : le compostage ! Pour beaucoup de personnes, le compost n'est pas particulièrement glamour « des déchets qu'on garde dans un coin, c'est sale et ça doit sentir mauvais! ». Pas du tout, c'est une idée reçue ! Tout d'abord le compostage est un phénomène naturel. Tous les déchets que vous mettez dans votre composteur sont transformés par les micro-organismes comme les bactéries et les champignons, mais aussi par les grands comme les lombrics, les cloportes et autres joyeux insectes. C'est ainsi que votre tas de déchets devient compost ! Le compost mûr sent la forêt. Réussir un bon compost et maîtriser la technique de compostage est une satisfaction personnelle. Le compost sert à nourrir vos végétaux, en commençant maintenant votre compost, vous êtes sûrs d'en avoir pour le printemps prochain pour nourrir vos plantes. Les composteurs proposés par la CCPL sont esthétiques, le vert se confond dans le jardin (22 €), le bois s'accorde aux plantes (21 €). Vous compostez mais vous avez des difficultés, vous avez des questions, vous souhaitez acquérir un composteur ? Coralie BERTHOU se tient à votre disposition au 02.98.68.42.41 ou par mail c.berthou@pays-de-landivisiau.com

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque multimédia de Plouvorn organise son 5ème **concours de photos**. Le thème de cette année est : « Portrait ». Quel que soit votre âge, nous vous proposons de faire découvrir vos clichés favoris. Chaque participant peut déposer jusqu'à 3 photos au format A4 dans une enveloppe, jusqu'au 12 avril, en y inscrivant au dos ses coordonnées et le titre de la photo. Vous pourrez déposer vos clichés sur place dans la boîte aux lettres de la bibliothèque, ou aux horaires d'ouverture habituels. Un classement des photos sera fait par le public fréquentant la bibliothèque, ou venant voir l'exposition, qui sera mise en place à partir du 26 avril. Les résultats seront communiqués aux participants au cours d'un apéritif le vendredi 20 juin à 18h à la bibliothèque, et dans les quotidiens locaux. Merci d'avance pour votre participation, et bonne chance à tous et à toutes ! Une exposition thématique sera également disponible jusque mi-avril, nommée « sélection d'hiver et variée ». Elle vous proposera plusieurs romans et policiers sur le thème de la neige, du froid, et de l'hiver.

GENERATIONS MOUVEMENT LES AINES RURAUX

Résultats dominos : 8ème challenge : 1/ PERON François et NEDELEC Jean 2/ GRALL Bernard et LE SCANF Jean 3/ ex aequo MIOSSEC Simone et BRINA Simone - TROADEC Louis et CRENN Eusèbe 5/ PHILIP Paul et SALAUN Aline 6/ ex aequo LE BORGNE Henriette et MEVEL Marie Jo - LERECC Bernadette et LE GOFF Marie - TROADEC Thérèse et GUYADER Nicole. 9ème challenge : 1/ MIOSSEC Simone et BRINA Simone 2/ TROADEC Thérèse et GUYAGER Nicole 3/ ARGOUARCH Guillaume et KERUZEC Yves 4/ MARC Jeanine et GRALL Josée 5/ ex aequo MARC Nini et CORBEL Jeanine - GRALL Bernard et LE SCANF Jean 7/ MEAR François et LE SCANF Yves. La remise des prix du challenge le vendredi 4 avril à la salle polyvalente à 11h30 suivie d'un repas, prix 10 euros, inscription au repas auprès de Jeannine URIEN ou François QUEGUINER pour le 23 mars. Tous les adhérents sont invités à ce repas, même sans avoir participé aux jeux. Finale départementale à Plouénan le 23 mars à 14h00. les sorties à la journée : la 1ère le 29 avril, direction Argol, les visites : la cidrerie, miellerie, le musée des vieux métiers, repas à Telgruc. La 2ème journée, le 20 mai, direction les Côtes d'Armor. Les inscriptions aux sorties sont à faire auprès de Jeannine URIEN (02.98.61.30.39) ou François QUEGUINER (02.98.61.35.54).

La piscine de Rockroum à Roscoff : passer commande des carnets pour le 15 de chaque mois. Vous pouvez toujours obtenir la carte des Aînés Ruraux 2014 au prix de 15 euros auprès de François QUEGUINER, 6 rue de Lambader.

PLOUVORN HANDBALL

Week-end du 8/9 mars : samedi, les filles A reçoivent Beauvais à 20h45. Week-end du 22/23 mars : samedi, les gars B reçoivent Erugué Gabéric à 19 h et les gars A reçoivent Baud à 21 h. Week-end du 5/6 avril : Samedi, les filles B reçoivent Châteaulin à 19 h et les filles A reçoivent Issy Paris à 21 h. Dimanche, les filles C reçoivent Taulé-Carantec à 14h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, filles ou garçons, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent 16 ans et au plus tard dans le mois qui suit. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...). Se munir du livret de famille. *Si vous êtes né (e) en 1998, vous êtes concerné (e).*

LYCEE DU CLEUSMEUR LESNEVEN

Lycée du Cleusmeur à Lesneven, le vendredi 21 mars de 17h à 20h et le samedi 22 mars de 9h à 17h. L'équipe pédagogique et éducative vous proposera une visite de l'établissement et présentera ses formations aux métiers des services à la personne, de la vente, de l'accueil, du territoire et de la préparation aux formations dans les métiers de la nature et de l'environnement, ainsi que les formations de la filière 4ème et 3ème.

LES PERMANENCES DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences à Plouvorn le mardi 11 mars 2014 de 9 h à 12 h. Les temps d'éveil à Plouvorn auront lieu les mardi 18 et 25 mars 2014. Permanences de soirée à Landivisiau de 17 h à 20 h, sur RDV, tous les mercredis. Permanences du midi : (de 12h30 à 13h30, sur RDV) les 3 premiers vendredis du mois. Contact au 02.98.24.97.15 ou par mail: rpam.paysdelandivisiau@gmail.com.

SOIREE PROJECTION « Fratrie entre calme et tempête »

Les relations entre frères et sœurs suscitent bien souvent de nombreux questionnements...pour les parents comme pour les professionnels qui les accueillent. Le **mardi 11 mars à 20h, salle des Capucins à Landivisiau**. Suite à la projection nous vous proposerons un temps d'échanges animé par Virginie SÉRANDOUR, fondatrice de l'association enfanciel et animatrice des ateliers de parents (communication non violente). Gratuit et ouvert à tous.

Édition :
Mairie de Plouvorn

Rue du Guéven
29420 PLOUVORN
Tél : 02.98.61.32.40
Fax : 02.98.61.38.87
Mail :

Commune-de-
plouvorn@wanadoo.fr
Site Internet :
www.plouvorn.com



Les articles pour le mois d'avril sont à transmettre pour le 15 mars par mail de préférence : rolland.mairie@orange.fr ou à déposer en mairie